

CHARTRE ÉTHIQUE

Proposée par **Nicolas Dupont-Aignan**, candidat à l'élection présidentielle, **aux 10 autres candidats**

ARTICLE I

- Je m'engage à imposer le casier judiciaire vierge pour tout candidat à un mandat électif.

ARTICLE II

- Je m'engage à prendre en compte le vote blanc dans les résultats des élections pour respecter le sentiment populaire : s'il est majoritaire, le scrutin est reporté et les candidats battus ne peuvent pas se représenter.

ARTICLE III

- Je m'engage à renvoyer tout ministre mis en examen et à placer sous mandat de dépôt systématique les élus condamnés à une peine de prison ferme.

ARTICLE IV

- Je m'engage à interdire l'embauche de ministres, membres de cabinets ministériels et hauts fonctionnaires par des entreprises évoluant dans le domaine exercé afin de lutter efficacement contre les conflits d'intérêt.

ARTICLE V

- Je m'engage à supprimer le cumul des rémunérations pour les élus : un salaire pour un mandat, aucun autre avantage.

ARTICLE VI

- Je m'engage à ne pas accepter de cadeaux de la part d'entreprises ou de groupes d'intérêts.

ARTICLE VII

- Je m'engage à supprimer les privilèges et les avantages indus des anciens présidents, premiers ministres et ministres, et des élus en général.

ARTICLE VIII

- Je m'engage à supprimer la réserve parlementaire et à réaffecter les crédits aux petites communes.

ARTICLE IX

- Je m'engage à remettre le citoyen au centre du jeu démocratique et à créer un référendum d'initiative populaire dès lors qu'un projet est soutenu par 500 000 inscrits sur les listes électorales.

ARTICLE X

- Je m'engage à réaliser un bilan annuel de la mise en œuvre des promesses engagées.

Nathalie Arthaud

François Asselineau

Jacques Cheminade

François Fillon

Benoît Hamon

Jean Lassalle

Marine Le Pen

Emmanuel Macron

Jean-Luc Mélenchon

Philippe Poutou

Nicolas Dupont-Aignan